

République de Guinée

Travail – Justice - Solidarité



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

TRENTE-NEUVIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE(FAO)

ROME, 6-13 JUIN 2015

COMMUNICATION DE
SON EXCELLENCE MME JACQUELINE MARTHE SULTAN
MINISTRE DE L'AGRICULTURE

« Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale et de la faim en renforçant la résilience en milieu rural : protection sociale et développement durable de l'agriculture ».

JUIN 2015

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général de la FAO,
Monsieur le Président Indépendant du Conseil de la FAO,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, à l'entame de mon intervention, présenter mes chaleureuses félicitations à M. José Graziano da SILVA pour sa brillante réélection au poste de Directeur Général de la FAO.

La République de Guinée, mon pays, est un pays dont l'économie est à forte dominance agricole malgré l'abondance des ressources minières. L'agriculture, l'élevage et la pêche constituent les principales activités pratiquées par plus de 80% de la population. Ces activités rapportent l'essentiel des revenus aux familles rurales.

Ceci explique que l'agriculture et l'alimentation soient au cœur de notre politique Gouvernementale. En effet, toutes les interventions dans le secteur agricole sont régies par la Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA) et le Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA), en cohérence avec la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté.

Le modèle de développement agricole en Guinée va s'articuler autour d'Agro-pôles pour le développement des filières et de leurs chaînes de valeur, avec, comme acteurs principaux, les petits producteurs structurés en groupements, coopératives, ou GIE, et organisés selon l'approche « filière ».

Pour ce faire, le Gouvernement, depuis 2011, a mobilisé des fonds substantiels pour le renforcement des capacités des services d'appui notamment l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée essentiellement dans la production de semences de pré-base et de base ainsi que les innovations et itinéraires techniques, et leur diffusion est assurée par les conseillers agricoles de l'Agence Nationale de Promotion Rurale et du Conseil Agricole. Les services de protection des végétaux, ont également été renforcés dans leur capacité d'intervention dans la lutte contre les fléaux et les nuisibles des cultures. Toute chose concourant au renforcement des capacités de production des exploitants familiaux.

En cette Année internationale des sols, un accent particulier a été mis sur une meilleure connaissance de nos sols et ceci grâce à la coopération Sud-Sud entre le Royaume du Maroc et la Guinée à travers l'équipement de plusieurs laboratoires de sols et le don d'un laboratoire mobile qui sillonnera toute l'étendue du territoire. Tout ceci aboutira à l'élaboration de la carte de fertilité des sols pour permettre une utilisation raisonnée des intrants, (notamment des semences et engrais.). Que Je Maroc en soit ici remercié.

L'approche stratégique des campagnes agricoles consiste, entre autre, à la mise à disposition d'engrais, de semences améliorées, et de produits phytosanitaires à des prix fortement subventionnés.

L'appui gouvernemental consiste également à faire bénéficier les petits exploitants agricoles des avantages de la mécanisation en milieu rural afin de réduire la pénibilité du travail dans les opérations culturales de récolte, de post-récolte et de transformation.

Plus spécifiquement, dans le cadre des campagnes maraîchères péri-urbaines les femmes bénéficient d'intrants et de matériels de maraîchage qui ont permis d'une part de contribuer à la diversification alimentaire et nutritionnelle, à l'approvisionnement des marchés en toutes saisons tout en créant des sources de revenus pour les ménages.

À cela, il faut ajouter des programmes d'aménagement des plaines et des bas-fonds ainsi que des infrastructures d'irrigation pour une meilleure maîtrise de l'eau. Et nous ambitionnons de réaliser au cours des cinq prochaines années 100 000 Ha supplémentaires de périmètres irrigués sur financement BND et à travers des partenariats des secteurs public et privé.

Le désenclavement des zones de production vers les marchés est en cours, nous pourrions citer ici les 5000 Km de pistes et autant d'ouvrages de franchissement qui ont été réalisés durant ces cinq dernières années.

Toute cette démarche a permis un accroissement substantiel des productions agricoles, notamment de riz. À titre indicatif, la production a connu un accroissement substantiel, passant de 1.100.000 tonnes de paddy en 2010 à 1.970.000 tonnes en 2014. Nos marchés de riz connaissent une stabilité des prix. Désormais, les longues périodes de pénurie et de soudure sont du passé.

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs,

Vous me permettrez d'évoquer ici, la crise sanitaire qui a touché mon pays et la sous-région. Je veux parler de l'épidémie à virus Ebola qui a fragilisé les systèmes de production et occasionné, par endroits, le dysfonctionnement du dispositif d'appui technique et de commercialisation, par la fermeture des frontières et l'isolement partiel de la Guinée.

Malgré cette situation, la dynamique de production s'est maintenue, dans l'ensemble, avec une complémentarité d'équilibre avec les régions affectées.

Il convient ici de saluer la capacité de résilience des populations agricoles guinéennes grâce à laquelle la crise sanitaire n'a pas entraîné une crise alimentaire.

C'est le lieu d'exprimer toute notre gratitude à la communauté internationale, aux pays amis, aux partenaires bilatéraux et multi-latéraux en particulier la Banque Mondiale, la FAO et le PAM, pour leur promptitude dans la riposte et leur engagement dans le programme de relance post Ébola.

Je saisir cette opportunité pour plaider en faveur de l'annulation de la dette de mon pays et de celle des autres pays victimes de l'épidémie Ébola.

Mesdames et Messieurs,

Nous venons de vous faire un bref aperçu sur la stratégie de mise en œuvre de notre PNISA qui vise à l'intensification des cultures vivrières, principalement la riziculture irriguée, ainsi que le développement des cultures de rente, industrielles ou d'exportation (mangue, ananas, café, palmier à huile, hévéa, anacarde, coton ...).

Pour réussir ce plan, nous privilégions la synergie des efforts publics et privés pour stimuler les investissements agricoles permettant aux petits producteurs d'accéder aux technologies, aux chaînes de valeurs et aux marchés.

Pour la mise en œuvre de notre Vision, plusieurs défis nous interpellent, il s'agit notamment de la question foncière, de la problématique de la formation et de l'emploi jeunes et de ramener cette jeunesse vers la ruralité. Faire de l'agriculteur un entrepreneur à part entière: assurer le financement du secteur agricole à travers le micro crédits et méso crédits, les investissements et les assurances ; encourager par des mesures incitatives le secteur privé à investir dans l'agriculture.

Nos ambitions reposent, à la fois, sur un important potentiel en capital humain, en terres agricoles, en ressources hydriques mais aussi sur l'affirmation d'une volonté politique au plus haut niveau pour faire de l'agriculture un véritable levier de développement économique résolument tourné vers la modernité, tout en préservant notre environnement pour un développement durable.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais terminer mon intervention en réaffirmant l'engagement de la Guinée à poursuivre les efforts pour atteindre le 1er objectif des OMD. Nous adhérons pleinement à l'initiative Faim Zéro.

Je vous remercie